

Usha Yoga – Fiche d’Inscription 2022/2023 – Adultes Soussans

NOM.....Prénom.....

Portable.....

Adresse mail utilisée pour les informations en lien avec Usha Yoga :

.....

Adresse postale complète :

.....

Profession (facultatif, mais j’ai remarqué que ça pouvait être utile pour se recommander les uns(e) les autres) :

J’accepte SANS RESCTRITION le REGLEMENT INTERIEUR du centre de yoga Usha Yoga ci-joint Signature Obligatoire de l’inscrit

REMARQUES éventuelles à signaler (*problèmes médicaux...*).....

INSCRIPTION (*merci de cocher votre choix*)

- SAMEDI 9h30-10h30

INSCRIPTION (*merci d’entourer votre choix ATTENTION votre choix EST DEFINITIF vous ne pourrez pas changer de formule en cours d’année !*)

- Inscription avec engagement à l’année 230€ (facilité de paiement possible à la demande) (environ 6€/séance) + 10€ d’adhésion à l’association USHA YOGA
- Inscription avec engagement au trimestre 86€ (environ 8€/séance)) + 10€ d’adhésion à l’association USHA YOGA
- Paiement à la séance 10€

Règlement intérieur

Article 1 : Inscriptions

Lors de l’inscription, les pièces suivantes sont à fournir : Le règlement de l’adhésion à l’association d’un montant de 10€ ainsi que le règlement des cours correspondant à votre choix. La fiche individuelle d’inscription remplie lisiblement et signée, ainsi que le règlement intérieur. **Ces documents devront être OBLIGATOIREMENT remis le jour de l’inscription.**

Article 2 : Règlement des cours

Le premier cours d’essai est gratuit. Le paiement des cours doit respecter l’engagement pris ci-dessus par l’adhérent. Chaque inscription entamé est dû dans son intégralité, quels que soient les motifs, aucun remboursement ne sera effectué en cas d’arrêt de l’activité. En cas de fermeture administrative pour cas de force majeure (crise sanitaire, catastrophe naturelle, etc.)

la continuité pédagogique sera assurée en « distanciel » pour tous les groupes et tous les niveaux. Les frais pédagogiques seront donc maintenus.

ATTENTION ! Par respect pour le professeur, merci de prévenir de toute absence.

Article 3 : Responsabilité

Par mesure d'hygiène merci de retirer vos chaussures dès l'entrée dans la salle. Prévoyez votre matériel personnel. Dans l'idéal : tapis de yoga, 2 briques, une sangle, un coussin et un plaid.

Article 4 : Les cours

Les cours seront dispensés du lundi 12 septembre 2021 au vendredi 30 juin 2023, hors vacances scolaires. Pour les jours fériés, ils pourront être maintenus complètement ou partiellement en fonction du nombre de personnes intéressées. L'année d'enseignement est sur 10 mois, et comporte 32 semaines de cours. Les cours de yoga ainsi que les cours d'essai ne sont pas publics. Les accompagnateurs ne sont pas admis dans le studio. La régularité est de rigueur et toute absence devra être signalée. Une tenue propre et appropriée à la pratique est conseillée.

Article 5 : Manquement au présent règlement

Tout manquement au règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit. Le fait de vous inscrire vaut pour acceptation sans restriction du présent règlement, confirmée par votre signature après les mentions « lu et approuvé ».

Signature